

LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 7

Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **LA FONDATION ARTHUR-PIGEON**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FONDATION ARTHUR-PIGEON au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Ringuette et Associés inc.

Salaberry-de-Valleyfield,
Le 7 novembre 2024

LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
PRODUITS		
Dons	2 956 \$	3 508 \$
Partenariats et commandites	15 050	2 300
Intérêts	7 823	5 620
	25 829	11 428
CHARGES		
Bourses d'études	9 780	5 500
Frais des activités philanthropiques	3 325	-
Taxes et permis	39	37
Publicité	583	-
Frais de bureau	876	-
Honoraires professionnels	8 671	2 300
Intérêts et frais bancaires	65	55
	23 339	7 892
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 490 \$	3 536 \$

LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
SOLDE AU DÉBUT	202 158 \$	198 622 \$
Excédent des produits sur les charges	2 490	3 536
SOLDE À LA FIN	204 648 \$	202 158 \$

LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

BILAN

AU 30 JUIN 2024

	2024	2023
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	10 025 \$	17 938 \$
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 4.45 %	25 000	14 000
Intérêts courus	662	293
	<u>35 687</u>	<u>32 231</u>
PLACEMENTS (note 3)	<u>170 000</u>	<u>170 000</u>
	205 687 \$	202 231 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	39 \$	73 \$
Apports reportés	1 000	-
	<u>1 039</u>	<u>73</u>
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>204 648</u>	<u>202 158</u>
	205 687 \$	202 231 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Felix Lacroix

.....Administrateur

LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Clients et autres créances	19 006 \$	3 508 \$
Fournisseurs et autres créiteurs	(23 308)	(5 520)
Intérêts et dividendes encaissés	7 454	5 690
Intérêts versés	(65)	(35)
	3 087	3 643
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements temporaires	(11 000)	-
Acquisition de placements	-	(170 000)
Disposition de placements	-	177 500
	(11 000)	7 500
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(7 913)	11 143
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT (note 5)	17 938	6 795
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)	10 025 \$	17 938 \$

30 JUIN 2024

1) STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Arthur-Pigeon est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour but d'établir, d'entreprendre, de surveiller et d'administrer un fond pour accorder des prix d'excellence ou des bourses d'étude aux élèves de l'école secondaire Arthur-Pigeon du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour des réalisations exceptionnelles ou pour toute autre raison jugée valable.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

APPORTS

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

SERVICES REÇUS À TITRE GRATUIT

Les services reçus à titre gratuit sont inscrits à l'état des résultats à leur juste valeur lorsque la fondation respecte les conditions suivantes: ce sont des services essentiels acquis normalement et nécessitant autrement une sortie de fonds. De plus, il existe un contrôle sur leur utilisation et une méthode pour déterminer leur valeur monétaire.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des intérêts courus.

LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

	2024	2023
3) PLACEMENTS		
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 3.96 %, échéant en décembre 2026	85 000 \$	85 000 \$
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 3.96 %, échéant en décembre 2027	85 000	85 000
	170 000 \$	170 000 \$

4) INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2024.

Risque de taux d'intérêt

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur. La fondation est exposée à ce type de risque sur ses dépôts à terme.

	2024	2023
5) FLUX DE TRÉSORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan:		
Encaisse	10 025 \$	17 938 \$

6) CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Les chiffres de l'exercice terminé le 30 juin 2023 ont été audités par un autre comptable et la présentation des chiffres de cet exercice précédent a été changée de façon à les rendre comparatifs à ceux de l'exercice terminé le 30 juin 2024.